La Patrie.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 SEPTEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WIRTZ & Cie.
G. F. WIRTZ, Imprimeur.
E. DUVERGER, Imprimeur.
Bureau, rue Carondelet.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
LUNDI MATIN, 15 SEPTEMBRE.

POUR LE GÉNÉRAL
DEUXIÈME DISTRICT.
S. S. HUNT.

Tribunal d'Etat:
HARRY T. HAYNES, de la Nouvelle-Orléans.

Auditeur des Comptes Publics
JOHN R. King, de St-Landry.

Surintendant des Ecoles Publiques
A. H. LAMBE, de Point-Pleasant.

COMITÉ GÉNÉRAL WHIG DE L'ETAT.

A une assemblée de ce comité, tenue jeudi soir, représentant, sous la présidence de M. Kendall, la ville de la Nouvelle-Orléans, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu que les whigs des campagnes sont invités à se réunir le plus tôt possible dans leurs paroisses respectives, à l'effet de choisir des délégués parmi les plus de résolution et modérés de la Chambre des Représentants, et pour nommer des candidats à notre Législature, particulièrement qu'il n'est des whigs en novembre prochain.

Résolu que ce comité recommande l'adoption, dans tout l'Etat, de la loi électorale, c'est-à-dire en vote pour chaque cent pour whigs, et en vote pour toute fraction majorité de électeurs votes whigs donnant par les différents districts représentant à la Législature, et que le Président, Kendall, se plaise que la loi électorale ci-dessus, et de diriger la règle de conduite ci-dessus.

Résolu que les whigs du Premier District Congressionnel, composé de toute partie de la Nouvelle-Orléans comme [illegible] Nos. 1, 2 et 3, et de toute partie comme Deuxième et Troisième Districts de la dite ville, le Jacksonville Trèves et compte partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, et les paroisses de St-Bernard et de Plaquemines, sont invités à nommer des délégués à la convention qui doit avoir chez d'un candidat pour représenter le dit District au Congrès.

Résolu que les délégués à la Convention du Premier District Congressionnel se réuniront dans la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, 30 septembre, à sept heures du soir, dans la salle des délibérations du comité central whig de l'Etat, à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

CHS M. WATERMAN, Président,
HENRY E. JOHNSON, } Secrétaires.
F. C. LAVILLE, }

L'EPIDÉMIE.

Le nombre des décès durant la semaine qui a est terminée le 10 de ce mois s'élève à 576 dont 450 causés par la fièvre jaune. La diminution dans le chiffre total des décès, comparé à celui de la semaine précédente, est de 379, et dans le chiffre de la mortalité causée par la fièvre jaune de 361. Voici le tableau de la semaine:

Sept.	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
4	95	15	110
5	78	26	104
6	70	25	95
7	53	17	70
8	51	7	58
9	47	17	64
10	61	18	79
	450	117	576

On voit que l'épidémie continue à diminuer d'intensité, résultat qui doit être attribué et au manque de sujets et à l'affaiblissement du fléau même. Les nouveaux cas deviennent de moins en moins nombreux.

On peut voir dans le tableau ci-dessus qu'à la date de 10 il y a un léger augmentation de décès, mais cette recrudescence ne saurait s'expliquer sûrement: plusieurs membres étaient entre dans le port quelques jours auparavant et presque tous les hommes de leurs équipages étaient immédiatement tombés malades. La plupart de ces malheureux ont succombé dans la journée du 9, et leur mort a sans doute été hâtée par le brusque changement survenu ce jour-là dans l'atmosphère. Le rapport que nous publions aujourd'hui et qui comprend les décès des vingt-quatre heures terminées hier matin indique une nouvelle diminution.

EUROPE.

Le steamer *Atlantic* est arrivé à New York dans la soirée du 2 courant, avec des dates de Liverpool jusqu'au 24 août et de Paris jusqu'au 2.

Après une très longue et très laborieuse session, le Parlement anglais a été prorogé le 19 août par commission. Au résumé bâclé des travaux des deux Chambres, le discours royal ajoute une phrase pour témoigner l'union qui règne aujourd'hui entre les gouvernements de France et d'Angleterre, et qui a eu pour heureux résultat de maintenir la paix de monde au milieu d'une crise périlleuse. Quelques instans avant que cette lecture fût donnée, les dépêches des deux Chambres réunies, lord Palmerston, répondant à une interpolation de M. Milnes dans la Chambre des Communes, protestait encore de la confiance du gouvernement dans la durée de la paix, et annonçait comme probablement très prochaine l'évacuation des principautés danubiennes par l'armée russe.

Les journaux français sont fort tristes. Le *Pays*, qui a reçu au premier avertissement, occupe des chemins de fer. Le *Constitutionnel* lâche, dit le *Siècle*, l'écluse de ses sphorismes. La *Presse* s'amortit de conscience, le lyrisme impecteur; elle trace de l'Océan, en tableau pathétique de métaphores humoristiques:

« L'empereur peut donc arriver, Dieppe lui offrira ce que ne pouvait lui donner ni St Cloud ni Fontainebleau, ni Compiègne: un spectacle qui ne se voit qu'ici, et qu'il faut compléter comme il le contemplera de la lunette de son appartement: je veux parler de cette magnifique perspective, intime à cette de cette, de l'immense mer bégnant de ses vagues mugissantes la plage normale, notre mère et notre nourrice! Le Saint, Pudeur, Dieppe et de la route, la fertile vallée dépaysée à gauche, les [illegible] et glorieusement [illegible] de Arques, Dieppe appelait, à la côtes de gauche de la [illegible] Cornaille. » Dieppe n'a pas, comme Paris, des horizons de flamme à exciter nos yeux de nos empereur, mais je crois que le soleil se couchant sur la plage des bains ne voyagera pas moins dans cette poésie profonde que les opéras et les illuminations d'il y a trois jours. »

La *Patrie* nous annonce en outre que l'empereur pourra croire que Saint-Cloud est à Dieppe. Du côté de la plage, on a dû la grille de l'hôtel de ville; du côté de la ville, on a construit des escaliers sur la plage, on a bâti une écurie destinée à soixante chevaux; sur le rivage, on a élevé un pavillon de bains pour l'impératrice. Ils en sont, en a fait pour quatre-vingt mille francs de maçonnerie de trois jours!

« Toutes les voitures de la ville, continue l'écrivain de la *Patrie*, ont été mises à la disposition de M. Vincent, qui campe sur un lit de sangle, au milieu de cette [illegible] qui reposé à tous et à tout à la fois. Le maître est le nous-prenez, au moment désirée par la [illegible] que tout ne fût pas fini à l'arrivée des augustes voyageurs, sont animés malgrémont de la même joie que lui.

L'empereur, parti le 20 août pour Dieppe avec l'impératrice, devait renoncer à Paris dans trois ou quatre jours et en repartir presque aussitôt pour Lille et le camp d'Helfaut. Les préparatifs ne faisaient d'Lille et à Saint Omer pour le recevoir. Pendant ce temps, l'impératrice resterait à Dieppe, où les [illegible] de son [illegible]